

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 9 juillet 2018, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Rhéal Grenier, maire suppléant.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Messieurs Yvan Pinsonneault et Guillaume Desnoyers sont absents.

**ORDRE DU JOUR
LUNDI 9 JUILLET 2018 À 20 H 00**

Points pour délibération

1 Assemblée de juin 2018

- 1.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juin, 19 h 00
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 20 h 00
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin, 19 h 00

2 Assemblée du 9 juillet 2018

- 2.1 Liste des comptes à payer

Période de questions

3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Demande de commandites
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 MRC de Rouville – Achat regroupé de sacs pour résidus verts

4 Sécurité publique

- 4.1 Service des Incendies
 - 4.1.1 Rapports d'événements

5 Transport & bâtiment

- 5.1 Voirie & réseau routier
 - 5.1.1 Adoption du règlement numéro 832-18 modifiant le règlement numéro 617-05 et ses amendements afin de modifier les zones ou l'implantation de panneaux réclames aux abords de l'autoroute 10
 - 5.1.2 Travaux d'infrastructures 2017

- Acceptation provisoire
- Décompte progressif numéro 7
- Libération de 5 % de la retenue

5.1.3 Point retiré

5.1.4 Déplacement d'un poteau de Bell sur la rue Canrobert

5.1.5 Inspection des chaussées en milieu rural pour mise à jour du plan d'intervention

5.2 Bâtiment

6 Hygiène du milieu

6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration

7 Aménagement, urbanisme et développement

7.1 Aménagement, urbanisme et zonage

7.1.1 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 834-18 modifiant le règlement de zonage 617-05 concernant les usages permis le long de la route 235

7.1.2 Dérogation mineure pour le 325 rue Lévesque

7.1.3 Déplacer l'emplacement des boîtes postales au Lac Bleu

7.1.4 Nomination de M. Alexandre Lamarre au poste de directeur des services techniques

7.1.5 Poste d'inspecteur municipal

7.1.6 Demande de modification du Règlement de zonage numéro 617-05 concernant un projet d'habitation unifamiliale jumelé -173, rue Saint-Georges

8 Loisirs et culture

8.1 Activités récréatives et culturelles

8.2 Infrastructures

8.2.1 Acceptation finale des travaux et libération de la retenue – Parc des jeux d'eau

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

9.1.1

Correspondance

Co-1 École secondaire Paul-Germain-Ostiguy – Lettre de remerciements

Co-2 Ministère des Transports – Suivi problématique route 235 et Saint-Charles

Co-3 MAMOT – Information Site Web

Co-4 Central Maine et du Québec – Application d'herbicides emprises ferroviaires

Co-5 Groupe Gestion Prévention Incendie (GPI) – Offre pour Schéma de couverture de risques Risques faibles à très élevés 2018

Co-6 MRC de Rouville – Recommandation projet d'agrandissement du Camping mon repos auprès de la CPTAQ

RÉSOLUTION 07-137-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN À 19 H

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juin à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-138-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN À 20 H

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-139-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN À 19 H

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-140-18

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Déboursés directs : 56 382,13 \$
- Fournisseurs : 219 523,94 \$
- Salaires : 39 838,92 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 07-141-18
DEMANDE DE COMMANDITES

En réponse à la demande reçue de M. Mathieu Ostiguy, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accepter de mettre la salle communautaire à la disposition de ce dernier sans frais, le 17 novembre 2018, pour un souper spaghetti, afin de lui permettre d'amasser des fonds pour poursuivre sa carrière en patinage artistique en couple au niveau national et international.

Il est également résolu qu'une nouvelle portant sur l'évènement sera présentée dans le Gardangeois et que M. Ostiguy sera responsable de l'entretien ménager de la salle lors de cet évènement.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-142-18
MRC DE ROUVILLE – ACHAT REGROUPÉ DE SACS POUR RÉSIDUS VERTS

Suite à une demande de la MRC de Rouville concernant l'achat regroupé de sacs pour résidus verts, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'informer la MRC de Rouville que la Municipalité d'Ange-Gardien ne désire y participer.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 07-143-18
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 832-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER LES ZONES OU L'IMPLANTATION DE PANNEAUX RÉCLAMES AUX ABORDS DE L'AUTOROUTE 10

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le règlement numéro 832-18 modifiant le règlement numéro 617-05 et ses amendements afin de modifier les zones ou l'implantation de panneaux réclames aux abords de l'autoroute 10.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-144-18

**TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES 2017 – ACCEPTATION PROVISoire –
DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 7 ET LIBÉRATION DE 5 % DE LA RETENUE**

Considérant les travaux de réfection des infrastructures municipales 2017, et la recommandation de paiement de Tétra Tech, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu :

- d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 7 au montant de 445 477,70 \$, taxes incluses, à Bertrand Ostiguy inc., incluant une partie de la retenue de 5 %;
- d'accepter provisoirement les travaux effectués.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-145-18

DÉPLACEMENT D'UN POTEAU DE BELL SUR LA RUE CANROBERT

Considérant les travaux de réfection des rues Principale et Canrobert, un poteau de Bell situé sur la rue Canrobert, à l'intersection de la rue Principale, doit être déplacé;

Considérant que le poteau est présentement situé dans la rue en bordure du trottoir;

Considérant que M. Guillaume Lavoie, directeur des services techniques, ainsi qu'un ingénieur de la firme Tetra Tech, ont analysé les deux situations que Bell proposait;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que le poteau soit déplacé selon l'option 2 de Bell et d'autoriser la dépense de 10 546,20 \$, taxes incluse, pour lesdits travaux.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-146-18

**INSPECTION DES CHAUSSÉES EN MILIEU RURAL POUR LA MISE À JOUR DU
PLAN D'INTERVENTION**

Considérant la mise à jour du plan d'intervention, la Municipalité a demandé une offre de services pour l'analyse du réseau de la chaussée en milieu rural;

Considérant que la Municipalité a reçu une offre de services de la compagnie Groupe Trifide pour 47 km de chaussée d'inspection;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'octroyer le contrat à Groupe Trifide, au montant de 7 201,67 \$, taxes incluses selon la soumission reçue le 11 juin 2018, en tenant compte du nombre de km qui sera réellement inspecté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-147-18

ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 834-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT LES USAGES PERMIS LE LONG DE LA ROUTE 235

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé M. Éric Ménard et résolu d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 834-18 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant les usages permis le long de la route 235.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-148-18

DÉROGATION MINEURE POUR LE 325, RUE LÉVESQUE, LOT 5 906 313

Considérant la demande de dérogation mineure soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) par le propriétaire du 325, rue Lévesque, sur le lot 5 906 313, dans le but de créer deux lots dont la profondeur moyenne serait de 34,67 et 35,44 mètres, au lieu de 45 mètres, tel que stipulé à l'article 5.3.1 du règlement de lotissement numéro 618-05;

Considérant les éléments pris en considération par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), à savoir :

- Que la demande de dérogation mineure concerne une opération cadastrale ayant pour effet la création de deux lots dont la profondeur moyenne ne respecte pas le minimum prévu;
- Que le projet n'a pas pour effet de causer un préjudice aux droits de propriété des propriétaires voisins;
- Que les deux lots seront desservis par le réseau d'égout et d'aqueduc;
- Que la superficie de chacun des lots sera considérablement plus grande que la superficie minimale prévue par la réglementation;
- Que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme, qui sont de favoriser la rentabilisation des infrastructures d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées;

En conséquence, et suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), il est

proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder la demande de dérogation mineure pour la création d'un lot ayant une profondeur moyenne de 34,67 mètres et d'un autre lot ayant une profondeur moyenne de 35,44 mètres, au lieu de 45 mètres, tel que stipulé à l'article 5.3.1 du règlement de lotissement numéro 618-05.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-149-18
DÉPLACEMENT DES BOÎTES POSTALES CHEMIN DU LAC BLEU

Considérant qu'un emplacement de boîtes postales est situé sur le terrain d'une nouvelle construction résidentielle au coin des rues Lévesque et Saunier;

Considérant que Monsieur Guillaume Lavoie, directeur des services techniques, a rencontré un représentant de Postes Canada afin de déterminer le nouvel emplacement projeté;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de déplacer lesdites boîtes sur le chemin du Lac Bleu, près du Couvoir Réal Côté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-150-18
NOMINATION DE M. ALEXANDRE LAMARRE AU POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Suite au départ de M. Guillaume Lavoie, directeur des services techniques, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de nommer M. Alexandre Lamarre, directeur des services techniques, à compter de ce jour, à la classe d'emploi de ce poste et à l'échelon 1.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-151-18
POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL

Considérant que M. Alexandre Lamarre est promu au poste de directeur des services techniques, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de procéder à l'ouverture du poste d'inspecteur municipal en remplacement de M. Lamarre.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-152-18

**DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05
CONCERNANT UN PROJET D'HABITATION UNIFAMILIALE JUMELÉE, LOT
3 517 846**

Considérant une demande de modification du règlement de zonage relative à la construction d'une habitation unifamiliale jumelée sur le lot 3 517 846 de la rue Saint-Georges, laquelle nécessiterait la modification des zones 104 et 106, ainsi que les usages permis dans ces zones;

Considérant que la construction de ce type d'habitation sur ledit lot nécessiterait également l'acceptation d'une dérogation mineure, notamment pour la largeur minimale des deux lots à être créés;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que l'avis préalable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) soit demandé dans le présent dossier, relativement à la demande de modification du règlement de zonage.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-153-18

**ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX ET LIBÉRATION DE LA RETENUE – PARC
DES JEUX D'EAU**

Suite à l'acceptation finale des travaux du parc des jeux d'eau, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser le versement de 13 153,81 \$, taxes incluses, à la compagnie Gestion Dexsen, correspondant à la libération de la retenue de 5 %.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 07-154-18

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

